



AUMONERIE DES JEUNES

PAROISSES SAINTE-JEANNE DE FRANCE EN VALLÉE DE L'EURE
ET SAINT YVES DES TROIS VALLEES



Fiche à remettre obligatoirement à la paroisse (en rayant les mentions inutiles)

M. / Mme

■ autorise(nt) son fils / sa fille*, qui est au collège / au lycée* à participer aux activités proposées dans le cadre des rencontres d'aumônerie et aux déplacements nécessaires (par exemple : des salles paroissiales, à l'église)

■ autorise(nt) les animateurs à faire appel aux services d'urgence en cas de nécessité

■ autorise(nt) les animateurs à pratiquer les gestes de premiers secours sur leur enfant en cas de nécessité

■ autorise(nt) – n'autorise(nt) pas* la prise de vues ou de vidéos de leur enfant (pour un usage interne à la paroisse)

■ souhaite(nt) – ne souhaite(nt)* pas recevoir des informations autres que celles émanant de la paroisse ou du diocèse : feuille paroissiale, propositions de formations, conférences, concerts, etc.

■ Dans le cadre de la loi RGPD, nous nous engageons à ne pas utiliser vos données au-delà de ce qui est nécessaire.

* **Rayer la mention inutile**

Date et signature :

Pour une inscription complète :

- Formulaire en ligne
- Règlement inscription :
 - En espèces
 - Par chèque à l'ordre de « Aumônerie Saint Martin »
 - Par CB en ligne, voir le site de la paroisse
- Cette fiche dument complétée

La cotisation pour l'année 2023-2024 s'élève à 15 € pour un jeune (à partir de deux enfants : 10€ ; soit 20€ pour 2, 30€ pour 3, etc.)